

Technicien d'équipement et de maintenance de piscines

RNCP34890 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	227r
Formacode(s)	15417
Code(s) ROME	F1603, F1602, I1309
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	25/07/2023

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

19 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 14 à former et organiser l'évaluation et 5 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFPA ENTREPRISES	82409268800012	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800095	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800060	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800086	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800010	Former
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814200587	Former et organiser l'évaluation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814200678	Former et organiser l'évaluation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814200827	Former et organiser l'évaluation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814201148	Former et organiser l'évaluation
ASS LA CULTURE LOISIRS EDUCATION FORMATI	38332311000023	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 19 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp34890-technicien-d-equipement-et-de-maintenance-de-piscines/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le technicien d'équipement et de maintenance de piscines est un professionnel qui intervient sur les piscines intérieures ou extérieures, pour des particuliers, des utilisateurs qui en font un usage professionnel (exemple : gîte, maison d'hôtes) ou, dans certains cas, pour des résidences collectives privées.

ACTIVITÉS VISÉES

Il peut suivre la mise en œuvre des bassins et réaliser l'organisation et le suivi du chantier d'installation de la piscine. Il peut encadrer une équipe de monteurs pour valider les étapes clés de la construction d'un bassin. Il réalise la conception des installations techniques liées au bassin et nécessaires à son bon fonctionnement. Il fait les mises en service, et la maintenance préventive et curative des équipements et accessoires. Il mène des actions de conseil auprès des clients aussi bien sur l'utilisation, la prévention des risques, que l'évolution des installations. Il peut être amené à réaliser des ventes de consommable ou accessoires dans le cadre de ses actions de maintenance. Pour mener à bien les activités constitutives de son emploi, le technicien d'équipement et de maintenance de piscines s'appuie sur les consignes de sa hiérarchie, sur les besoins et attentes du client, ainsi que sur les documents réglementaires et consigne des constructeurs.

Le technicien d'équipement et de maintenance de piscines travaille aussi bien, en équipe, que seul. Son activité nécessite une attention soutenue, particulièrement pour toute opération effectuée dans un contexte à risques, soit électrique, en milieu humide, pour lesquels il doit posséder une habilitation BR « montage et dépannage piscine », soit à la manipulation de produits chimiques (chlore, peroxyde d'hydrogène, acide sulfurique) nécessitant des EPI. Cet emploi comporte également des déplacements fréquents en véhicule équipé d'un outillage personnel et de protections individuelles adaptées à ces missions. Le technicien réalise son activité dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé. Son secteur d'activité est fortement soumis à la saisonnalité et à des horaires irréguliers liés au mode d'intervention.

Il doit être capable de s'adapter aux nouvelles attentes des clients et devra pour cela s'informer périodiquement sur les évolutions techniques et technologiques du métier et des produits.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Assurer le suivi du chantier et équiper les bassins de piscines
 - Organiser et superviser la mise en œuvre de la structure des bassins de piscines
 - Implanter les éléments à sceller dans la structure des bassins de piscines
 - Implanter et raccorder les équipements et accessoires hydrauliques de piscines
 - Implanter et raccorder les équipements et accessoires électriques de piscines
 - Réaliser la pose d'étanchéité de type liner et membrane armée en piscines
2. Réaliser la mise en service de piscines et de leurs accessoires
 - Réaliser les vérifications d'installation préalables à la mise en service d'une piscine et ses accessoires
 - Assurer les opérations de mise en service des installations et accessoires des piscines
 - Informer et conseiller le client sur le fonctionnement et la conduite de son installation de piscine
3. Réaliser la maintenance de piscines et de leurs accessoires
 - Assurer les opérations de maintenance des installations et équipements de piscines
 - Diagnostiquer les causes de dysfonctionnement d'une installation de piscine et y remédier
 - Apporter un conseil technique au client sur le bon usage des installations et équipements de piscines
 - Proposer des solutions d'évolution technique des installations et équipements de piscines

Blocs de compétences

RNCP34890BC01 — Assurer le suivi du chantier et équiper les bassins de piscines

LISTE DE COMPÉTENCES

Organiser et superviser la mise en œuvre de la structure des bassins de piscines

Implanter les éléments à sceller dans la structure des bassins de piscines

Implanter et raccorder les équipements et accessoires hydrauliques de piscines

Implanter et raccorder les équipements et accessoires électriques de piscines

Réaliser la pose d'étanchéité de type liner et membrane armée en piscines

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

a)

D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)

b)

d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat

c)

des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation

RNCP34890BC02 — Réaliser la mise en service de piscines et de leurs accessoires

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser les vérifications d'installation préalables à la mise en service d'une piscine et ses accessoires

Assurer les opérations de mise en service des installations et accessoires des piscines

Informier et conseiller le client sur le fonctionnement et la conduite de son installation de piscine

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

a)

D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)

b)

d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat

c)

des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation

RNCP34890BC03 — Réaliser la maintenance de piscines et de leurs accessoires

LISTE DE COMPÉTENCES

Assurer les opérations de maintenance des installations et équipements de piscines

Diagnostiquer les causes de dysfonctionnement d'une installation de piscine et y remédier

Apporter un conseil technique au client sur le bon usage des installations et équipements de piscines

Proposer des solutions d'évolution technique des installations et équipements de piscines

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

a)

D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)

b)

d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat

c)

des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Les entreprises d'installation de piscine et d'équipements
- Les entreprises de rénovation de piscine
- Les entreprises de maintenance de piscine et équipements

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Technicien piscine
- Technicien de maintenance piscine
- Technicien de rénovation piscine

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

- articles R. 4544-9 et R. 4544-10 du code du travail : habilitation électrique délivrée par l'employeur au niveau BR en montage et dépannage piscines

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 073 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (24 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B2X32 — Ouvriers en électricité du bâtiment · tension 5/5 (Très élevée) B2X33 — Plombiers chauffagistes · tension 5/5 (Très élevée) B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée) G0A41 — Ouvriers de la maintenance en électricité et en électronique · tension 5/5 (Très élevée) G1X77 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance électrique, électronique et automatismes · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	34 394
Jugés difficiles à recruter	61 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	B2X32 — Ouvriers en électricité du bâtiment B2X33 — Plombiers chauffagistes B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP G0A41 — Ouvriers de la maintenance en électricité et en électronique G1X77 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance électrique, électronique et automatismes

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 626 €
Selon la branche	6 000 € – 7 905 €
Prise en charge	Branches concernées
7 626 €	Valeur par défaut · 207 branches

7 905 €	CPNE Branche Caoutchouc, CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat, CPNEFP des commerces de gros, CPNEFP des commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager
6 700 €	CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 25/07/2023

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP23620

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP37291

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP23620

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.travail-emploi.gouv.fr

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34890/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	19
Parcours menés à terme	20
Taux d'achèvement	105 %
Période	02/2022 – 04/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	31
Montant total engagé	151 806 €
Coût moyen par dossier	4 897 €
Durée moyenne	531 h
Période	01/2021 – 07/2023
France compétences	55 %
France Travail	32 %
Reste à charge titulaire	11 %
Entreprise	2 %

